

# CES « PÉPITES » CHOUCROUTÉES PAR LE GRAND LYON ET LA CCI

Dominique LARGERON

Les futures ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) se trouvent peut-être parmi elles. Le Grand Lyon et la CCI ont développé depuis deux ans le dispositif « Pépites » qui permet de détecter les entreprises de l'agglomération lyonnaise au très fort potentiel de développement. Une croissance pas toujours facile à gérer que ce dispositif permet d'accompagner. Le concept va être étendu au Pôle métropolitain.



Comment repérer les futures ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) dont manque cruellement notre pays pour mieux les accompagner ? Une expérience assez unique menée à Lyon va peut-être donner la réponse.

On connaît depuis de nombreuses années les entreprises, en général des start-up regroupées dans l'agglomération lyonnaise au sein du dispositif « Novacité », initié par la CCI de Lyon, une sorte de pépinière hors les murs qui leur permet de se développer en bénéficiant d'un certain nombre d'accompagnements, de conseils de toutes sortes.

Un dispositif qui depuis sa création a concerné plusieurs centaines d'entreprises, leur permettant pour la plupart de croître et de prospérer.

## Des "Pépites" susceptibles de créer de nombreux emplois

Comment discerner parmi celles-ci, les entreprises à très fort potentiel de développement porteuses non seulement d'innovations, mais aussi de fortes créations d'emplois ? Pour répondre à cette question, la CCI de Lyon et le Grand Lyon ont lancé en 2011 le concept de « Pépites » : une sorte de « Novacité Plus ».

On ne parle plus alors de start-up : « *Il peut s'agir d'entreprises qui ont cinq ans, dix ans, voire quinze d'âge et qui ont besoin pour grandir d'un accompagnement d'un ou de deux ans pour résoudre les freins que nécessairement rencontre leur*

*développement rapide* », explique David Klimenfeld, vice-président chargé de l'économie au Grand Lyon.

Pour tenter de les distinguer de la masse des entreprises, un comité de labellisation composé de nombreux experts inter-disciplinaires a été mis en place : outre des représentants du Grand Lyon, et de la CCI de Lyon, on y trouve d'autres chefs d'entreprise, la région Rhône-Alpes, Oséo, la banque des PME, EMLyon, la Caisse des Dépôts, etc.

Le premier tri a donné en 2011 le jour de onze « Pépites ». Quatre critères indispensables pour faire partie de cette élite entrepreneuriale : avoir bien sûr son siège dans l'agglomération lyonnaise, être dotée de fortes perspectives de croissance, avoir mis en place un plan stratégique et bénéficier de solides fonds propres.

## Elles bénéficient des services d'un consultant privé

Quel intérêt pour ces entreprises ? Elles bénéficient non seulement d'un suivi personnalisé via un interlocuteur unique au sein de la CCI, mais surtout, elles bénéficient des services d'un consultant indépendant qu'elles choisissent elles-mêmes sur une liste de trois noms dans le but de débloquer le frein principal qu'elles rencontrent à ce moment précis de leur histoire.

Pour Hugues de Bantel, le créateur de Cosmo Compagny, société spécialisée dans la modélisation de systèmes complexes (25 salariés), ce dispositif lui a permis *« d'accélérer ma croissance en procédant à des levées de fonds »*.

La problématique est totalement différente pour Frédéric Neymon, le créateur d'Age&Perspectives, une société de maintien à domicile des personnes dépendantes (150 salariés !), *« le fait d'être une Pépite nous a permis d'accélérer la structuration de notre réseau, et ce, dans un cadre national »*.

Pour Vivien Heyrion, Pdg d'Activation, société spécialisée dans la R&D en chimie fine et catalyse (13 salariés), *« l'arrivée dans le dispositif pépites est tombé à point nommé car il était urgent que nous structurions une vraie démarche à l'international »*.

Et enfin pour Consolation et Gelase Havyarimana, couple créateur de Batiroc Protect, société spécialisée dans le développement de dispositifs de sécurité pour le bâtiment (5 salariés), *« Pépites nous a permis de travailler sur l'identification de partenaires. »* L'entreprise est en train de rapatrier en France ses produits actuellement sous-traités à l'étranger : *« le drapeau français nous aide à mieux vendre, notamment en Suisse »*, lance le créateur de cette entreprise basée à Feyzin.

Chouchouter des « Pépites » a un prix, loin d'être négligeable : le dispositif affiche en 2013 un budget de 530 000 euros. Mais s'il permet effectivement de mettre le pied à l'étrier de futures ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire, de 250 à 5 000 salariés), ce ne serait pas cher payé.

## Etendu au Pôle métropolitain

Un nouvel appel à projet est en cours pour détecter de nouvelles entreprises à la supercroissance. L'objectif de ce dispositif qui va être étendu au Pôle métropolitain (Lyon, Saint-Etienne, Vienne et la CAPI), est d'accompagner chaque année en moyenne une vingtaine de « Pépites ».

**Photo (DL)**- *Quatre créateurs des onze « Pépites » : Hugues de Bantel (The Cosmo Company), Frédéric Neymon (Age&Perspectives), Vivien Henryon (Activation, issue du dernier appel à projet en date) et Consolation et Gelase*

*Havyarimana (Batiroc Protect).*

*Les autres « Pépites » sont : Killowatsol (photovoltaïque), Management & Innovation (ingénierie de l'innovation), Asconit (ingénierie de l'environnement), Processium (conception de produits chimiques), Eo Guidage (dispositifs pour malvoyants), Blossun (pergolas bioclimatiques), Asolution (sites internet) et Ipline (paysagiste de l'environnement...internet).*

Publiée le 05 juin 2013 par Dominique LARGERON.

## Commentaires